

Personne en situation de handicap ou à mobilité réduite ? Comment se déplacer en train en France ou depuis l'étranger



1. S'informer avant d'acheter son billet de train

- **Retrouvez toutes les informations concernant l'accessibilité des gares et les services d'assistance** disponibles aux jours et horaires souhaités sur les sites de [SNCF Gares & Connexions](#) et sur [Transilien.com](#).
- **Renseignez-vous sur l'accessibilité des trains.**

Pour les personnes en fauteuil roulant, en moyenne 2 places par train sont proposées. Le fauteuil ne doit pas dépasser 70cm x 120cm et 150cm de diamètre de braquage. Poids limite (y compris occupant et bagage) : 300 kg pour un fauteuil électrique, 200 kg pour un fauteuil manuel.

- Pour se déplacer en Île-de-France durant les Jeux de Paris 2024, Île-de-France Mobilités propose un service de navettes exclusivement réservé aux spectateurs en fauteuil roulant entre les sites de compétition et les grandes gares parisiennes.

Retrouvez toutes les informations sur le service de navettes [ici](#). Pour en savoir plus sur les autres solutions de mobilité accessibles sur le réseau francilien durant cet événement via [ce lien](#).

2. Acheter son billet de train :

- Pour les trains à réservation obligatoire (TGV INOUI, OUIGO, INTERCITÉS avec réservation, TGV Lyria, TER entre Paris et la Normandie, Eurostar), indiquez lors de l'achat, si vous êtes en situation de handicap, et en particulier si vous êtes en fauteuil roulant afin de réserver les espaces qui vous sont dédiés.

3. Réserver son service gratuit d'assistance en gare :

- Pour un voyage au départ d'une gare hors de France, la réservation de l'assistance en gare est à faire auprès du service du pays d'origine.
- Pour un voyage régional, national ou international au départ de la France, la réservation, modification ou annulation de l'assistance s'effectue auprès d'un point de contact unique : **Assist'enGare**. Pour tout savoir sur ce service, cliquez [ici](#).
- Anticipez la réservation du service d'assistance, dès 3 mois avant la date du voyage et au plus tard jusqu'à 24h avant le départ du train.
- Sans réservation, l'assistance s'effectue dans la mesure des possibilités, en vous présentant au point d'accueil Assistance voyageur handicapé ou au guichet d'information de la gare.

4. Au départ d'une gare en France, se présenter suffisamment tôt au point de rendez-vous

- 30 minutes au plus tard dans la majorité des cas. 60 minutes pour la liaison Eurostar France-Royaume-Uni.
- Le délai pour se présenter ainsi que le point de rendez-vous sont indiqués dans la confirmation d'assistance.
- Le personnel d'assistance vous accompagne jusqu'à votre place dans le train. Il peut porter pour vous un unique bagage de 15kg maximum (sauf Eurostar France-Royaume-Uni : 2 bagages d'un poids maximal de 15kg chacun). Les autres bagages sont portés par le voyageur ou ses accompagnants.

5. À l'arrivée, patienter à sa place à bord du train.

- L'agent en charge de l'assistance monte à bord pour vous aider à descendre, dès que les autres voyageurs sont descendus du train
- Il vous accompagne ensuite depuis votre place dans le train jusqu'au lieu de votre choix au sein de la gare (sortie, autre train en correspondance, station de taxi, ...)

Durant le voyage, en cas de problème, rapprochez-vous du personnel en gare et à bord, ou contactez la ligne urgence accessibilité dont le numéro est indiqué dans votre message de confirmation de réservation de votre assistance.